Image not found or type unknown

Congés parental à 80% et cumul d'emploi

Par **gloupsx**, le **05/09/2011** à **15:10**

Bonjour...

Ma femme et moi attendons un heureux évenement et je souhaite prendre un conges parental d'éducation a temps partiel de 80%.
Seulement voilà je cumule 2 mi-temps de 50%... Comment cela se passe t-il a sein de chacune des entreprises? (Attention ça devient mathématique)Est il possible chez chacun des employeurs de demander 80% sur le mi-temps? Ainsi obtenir 2 emplois à 40% pour un total de 80%, comme n'importe quel employé à temps plein souhaitant obtenir ce même congès...

J'espère m'être bien fait comprendre..

merci de vos ré^ponses

Par **P.M.**, le **05/09/2011** à **16:27**

Bonjour,
Le congé parental est indépendant chez chacun des employeurs, vous pourriez même le prendre chez un des deux et continuer à travailler chez l'autre pour l'horaire initial...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés